

Association LE VAUD SANS ANTENNES

www.levaudsansantennes.ch



En main

Commune de Le Vaud
Conseil Communal de Le Vaud
Grand Rue 4 – Case Postale 31
1261 Le Vaud

Le Vaud, le 04.10.2023

Pour lecture à la séance du Conseil Communal du 12.10.2023

Installation d'une station de téléphonie mobile sur le territoire de la commune.

Mesdames les conseillères communaux, Messieurs les conseillers communaux, Membres de la Municipalité,

Ce projet actuel est un cheval de troie pour l'installation de la 5G. Veuillez noter que la 5G est un concept qui comprend la 2G, la 3G et la 4G. La première étape de la 5G est l'installation de la station de base et la deuxième étape est l'installation de mini antennes supplémentaires tous les 100 mètres! En tant que tel, le rayonnement global augmentera drastiquement la pollution électromagnétique.

Les données scientifiques sur les effets néfastes sur la santé des personnes vivant à proximité d'une station de base contenant la 5G ont une nouvelle fois été confirmés. Les opposants disposent donc de preuves claires et fondées que les fréquences radio utilisées pour les réseaux téléphoniques ont un effet négatif sur la santé de la population.

Vous avez, en tant que conseiller communal la possibilité et le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la population (et donc vous-mêmes et vos/nos enfants et petits-enfants et enfants à naître) des atteintes à la santé et des dommages causés par ces technologies sans fil.

Nous vous recommandons vivement de ne pas soutenir qu'une technologie qui est dangereuse et qui n'est pas indispensable soit déployée dans notre environnement de vie. Nous avons la chance d'habiter dans un des rares lieux encore préservé.

Des chiffres officielles montrent que 10% de la population est déjà électro hypersensible. Ceci est une réaction à la pollution aux ondes électromagnétiques. C'est une réaction par cumulation.

L'électro sensibilité n'est pas une pathologie. La seule solution de rendre une vie normale à ces personnes est de supprimer la source du mal. De plus, être obligé de subir ces radiations compromet les droits humains.

L'électro hypersensibilité se déclare comme une allergie comme par exemple une allergie alimentaire. Il se peut que du jour au lendemain vous ne supportez plus un certain aliment, parce que vous en avez trop absorbé. L'électro hypersensibilité peut se comporter de la même façon. Du jour au lendemain vous ne supportez plus les ondes électromagnétiques. Vous aussi vous pouvez donc être concerné. Cela n'arrive pas qu'aux autres. Il y a un certain nombre de personnes électro hypersensibles qui habitent dans le village pour échapper aux effets néfastes des ondes. Une antenne les chassera du village.

En 2020 notre association a déjà fait une pétition en faveur de l'installation de FTTH (fibre jusqu'aux habitations). Nous promouvons la FTTH auprès de la Municipalité parce que la fibre est la meilleure alternative à une antenne pour se connecter à l'internet. Cette technique est plus rapide, plus sûre, plus fiable, plus sécurisée sur le plan cybérétique et plus économique en énergie que les transmissions sans fil. La meilleure alternative au sans-fil est FTTH. Câblez donc vos maisons et diminuez au maximum les ondes électromagnétiques de votre et notre environnement à tous. La plupart des objets intelligents ont la possibilité d'être câblés.

Notre gouvernement (DETEC) a admis dans sa lettre du 19.04.2019, adressée aux communes, que les ondes électromagnétiques causent bien un risque pour la santé, mais délègue la responsabilité d'autoriser une telle construction aux cantons et communes.

Pour votre information, les réassureurs tels que Lloyds et SwissRe ne couvrent pas les frais liés aux ondes électromagnétiques.

Le Conseil Fédéral induit le public en erreur sur les niveaux de sécurité, les systèmes de contrôle et la surveillance de la pollution électromagnétique. Il n'existe pas de système de contrôle précis et fiable en temps réel en Suisse. La responsabilité du contrôle de ces émissions relève de la compétence de la police des constructions, que cela soit sur du terrain privé ou communal. De ce fait il y a de quoi s'inquiéter et interpeller nos autorités communales. La protection de la santé et de l'environnement devrait primer sur les considérations économiques.

Il y a de fortes chances que des oppositions seront faites pour toute demande de permis de construire pour un autre projet d'antenne.

Vous pouvez vous rendre sur le site <https://levaudsansantennes.ch/> créé pour fournir des informations factuelles sur la technologie sans fil et vous informer sur les recherches ainsi que sur les actualités au sujet de cette technologie très contestée, et ce dans le monde entier.

Si vous en sentez le besoin nous pouvons organiser, comme nous l'avons déjà fait en 2018, une séance d'information.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les conseillères communaux, Messieurs les conseillers communaux, Membres de la Municipalité, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Comité